



Installation officielle du Comité à Tahoua



et à Zinder



Perspectives

- Poursuite des réunions des comités régionaux afin d'identifier les obstacles et potentialités ;
- Renforcement des capacités techniques des acteurs sur des thématiques pertinentes ;
- Voyages d'Echanges d'expériences dans la sous-région.

Imprint

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de la GIZ et ne reflète pas nécessairement les vues de l'UE ou du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :

Bonn et Eschborn, Allemagne
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66
E info@giz.de
I www.giz.de/en

Intitulé du programme :

Promotion de l'Emploi et Insertion Professionnelle au Niger (ProEMPLOI)
Avenue Mohamed VI : BP 10 814
Niamey – République du Niger
T + 227 20 72 23 99

Responsable du programme :

Miriam Eberle
P +227 87 50 93 42/84 30 92 83
E miriam.eberle@giz.de

Design/Conception :

now [nau], Frankfurt, Allemagne

Crédits photos :

Aida Bachabi
Ibrahim Manomi

Lieu et date de parution :

Niamey, Janvier 2023



Amélioration du Climat des Affaires au Niger

Le dialogue public-privé

Mis en œuvre par

ProEmploi
Agadez, Tillabéri et Zinder

giz
Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Le Cadre de Dialogue Public Privé

- Instrument fédérateur pour le développement du secteur privé au Niger ;
- Moyen efficace pour l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- Gage d'un développement durable entraînant la création d'emploi et de richesse.

Mise en place du Comité National du dialogue public privé (CNDPP)



Contexte et justification :

Au Niger, les Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME) restent marquées par la prédominance de l'informel, l'essor du secteur formel est limité par une insuffisante compétitivité, l'étroitesse du marché intérieur et un faible accès au financement. Ainsi, le Dialogue Public Privé dynamique et efficace est l'un des moyens les plus sûrs, pour les pouvoirs publics, de prendre connaissance des difficultés rencontrées

par le secteur privé et d'ajuster ses politiques pour en assurer l'essor et le développement. Aussi, c'est l'un des instruments en sa disposition pour gagner en crédibilité et asseoir sa réputation d'État favorable au développement du secteur privé. Cet instrument permet également d'identifier des potentialités économiques de chaque région favorisant les investissements par les entreprises.

Acteurs clés (à titre indicatif)

Secteur Public	Secteur Privé
<ul style="list-style-type: none">▪ Cabinet du Premier Ministre▪ Ministère en charge du Commerce▪ Gouvernorats des régions▪ Les collectivités territoriales▪ Les services techniques déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none">▪ Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger▪ Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger▪ Réseau des Chambres d'Agriculture▪ Confédération Générale du Patronat du Niger▪ Organisation des Professionnels de l'Industrie du Niger

Réalisations

- Appui au Ministère du Commerce pour la mise en œuvre des politiques et stratégies visant le développement du secteur privé ;
- Adoption du Décret (Décret N° 2022-341/PRN/MC du 21 avril 2022)
- Installation officielle du Cadre National de Dialogue Public Privé présidé par le Premier Ministre le 30 juillet 2022 ;
- Sensibilisation sur le dialogue public privé dans les régions ;
- Mise en place et installation officielle des Comités régionaux de Dialogue Public Privé (8 arrêtés régionaux) avec l'appui des projets ProEMPLOI et Appui à la ZLECAF de la GIZ sous la tutelle du Ministère du Commerce ;
- Renforcement des capacités des acteurs sur le Code Général des Impôts et sur le Code des Investissements (81 acteurs régionaux formés).